

La France dans l'Union européenne : intégration régionale et territoires

Intégration européenne et recompositions des territoires français — Corrigé

Durée indicative : **50 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser les notions essentielles

- Le marché unique européen est un espace dans lequel les marchandises, les services, les capitaux et les personnes circulent librement entre les États membres. Il favorise l'intégration des territoires français en intensifiant les échanges économiques, les mobilités de travailleurs, les investissements et les connexions avec les autres territoires européens.
- La zone euro regroupe les États membres de l'Union européenne qui utilisent l'euro comme monnaie. L'espace Schengen regroupe des États européens entre lesquels les contrôles aux frontières intérieures sont en principe supprimés. Tous les États de l'Union européenne ne sont pas dans la zone euro, et l'espace Schengen ne correspond pas exactement aux frontières de l'Union européenne.
- Une région transfrontalière est un espace organisé autour d'une frontière entre deux ou plusieurs États, où les échanges et les mobilités sont nombreux. On peut citer par exemple l'espace franco-belge autour de Lille, l'espace franco-allemand autour de Strasbourg, ou l'espace franco-suisse autour de Genève.
- On peut citer la politique de cohésion, notamment le FEDER, qui finance des projets de développement régional, et le FSE+, qui soutient l'emploi, la formation et l'inclusion sociale. On peut aussi citer la PAC, le programme Erasmus+ ou les grands réseaux européens de transport.

Exercice 2 — Repères et acteurs de l'intégration européenne

- Le traité de Rome de 1957 fonde la Communauté économique européenne. Il marque une étape majeure de l'intégration économique entre les États fondateurs, dont la France, en visant la création d'un marché commun.
- Le traité de Maastricht de 1992 crée l'Union européenne et renforce l'intégration politique et économique. Il ouvre notamment la voie à l'Union économique et monétaire et à la citoyenneté européenne.
- Le FEDER, Fonds européen de développement régional, finance des projets destinés à réduire les écarts de développement entre les régions européennes. Il peut soutenir des infrastructures, l'innovation, la transition énergétique ou la reconversion de territoires en difficulté.
- Un citoyen français peut par exemple étudier dans un autre pays européen grâce à Erasmus+, travailler dans un autre État membre, circuler plus facilement dans l'espace Schengen ou payer en euros dans un autre pays de la zone euro.

Exercice 3 — Analyse de document décrit : une région frontalière intégrée

- L'espace présenté se situe dans le nord de la France, autour de Lille, et s'étend vers la Belgique, notamment vers Courtrai et Tournai. Les États concernés sont donc la France et la Belgique, tous deux membres de l'Union européenne.
- Deux éléments montrent l'intégration transfrontalière : la présence d'axes autoroutiers et ferroviaires reliant les villes de part et d'autre de la frontière, et l'existence de flux réguliers de travailleurs, d'étudiants et de consommateurs entre la France et la Belgique.
- L'espace Schengen facilite les mobilités car il supprime en principe les contrôles systématiques aux frontières intérieures. Le marché unique facilite les échanges économiques, l'installation d'entreprises, les achats et certaines mobilités professionnelles entre les États membres.
- Cette intégration peut créer des difficultés : concurrence entre territoires, différences de salaires ou de fiscalité, pression sur les transports, hausse des prix dans certains espaces bien connectés. Elle peut aussi accentuer les écarts entre les lieux proches des axes européens et les territoires plus éloignés.

Exercice 4 — Rédiger une réponse organisée

- Exemple d'introduction : La France est l'un des États fondateurs de la construction européenne et occupe une place centrale dans l'Union européenne. Son intégration au marché unique, à la zone euro et à l'espace Schengen transforme fortement ses territoires en renforçant les échanges, les mobilités et les coopérations, mais aussi en révélant des inégalités.
- Les métropoles françaises, comme Paris, Lyon, Lille, Strasbourg ou Toulouse, profitent de leur connexion aux réseaux européens de transport, aux échanges économiques et aux fonctions de commandement. Les régions frontalières sont aussi transformées par les mobilités quotidiennes, les coopérations et les flux économiques, par exemple dans les espaces franco-belge, franco-allemand ou franco-suisse.
- Cependant, tous les territoires ne bénéficient pas de la même manière de l'intégration européenne. Les régions les plus connectées sont souvent avantagées, tandis que certains espaces ruraux, industriels en reconversion ou périphériques restent plus fragiles. Les politiques de cohésion de l'Union européenne, comme le FEDER et le FSE+, cherchent à réduire ces écarts par des financements destinés au développement régional, à l'emploi, à la formation ou aux infrastructures.
- Conclusion possible : L'intégration européenne transforme donc les territoires français en les ouvrant davantage aux échanges et aux mobilités, mais elle ne supprime pas les inégalités ; elle nécessite des politiques d'aménagement et de cohésion pour mieux répartir ses effets.